

FICHE TECHNIQUE

Sarnavap® 5000E SA

PARE-VAPEUR

DESCRIPTION DU PRODUIT

Sarnavap® 5000E SA est un pare-vapeur autoadhésif multicouche à base de bitume modifié par des polymères, avec une armature en fibre de verre et un film en aluminium sur la face supérieure.

DOMAINES D'APPLICATION

Pare-vapeur pour les supports les plus courants comme le béton, les tôles profilées en acier, le contreplaqué, les panneaux de bois et/ou les panneaux OSB.

Application spéciale en cas de systèmes collés :

- Système collé : le pouvoir adhésif détermine la résistance au vent.
 - Système combiné (collé/fixation mécanique) : le pouvoir adhésif doit être pris en compte lors du calcul de la résistance au vent.
- Couché d'étanchéité temporaire : Sarnavap® 5000E SA peut également être utilisé comme couche d'étanchéité temporaire parce que la face supérieure peut rester exposée aux intempéries sans protection supplémentaire jusqu'à 4 semaines.
- Attention : en cas d'utilisation dans un système d'étanchéité collé, des exigences d'installation supplémentaires doivent être prises en compte, telles que l'utilisation du Primaire 600 afin d'obtenir un pouvoir adhésif optimal.
- Pouvoir adhésif sur les tôles profilées en acier en combinaison avec le Primaire 600, résistance maximale aux sollicitations : 2,4 kN/m².
 - Pouvoir adhésif sur les supports en béton en combinaison avec le Primaire 600, résistance maximale aux sollicitations : 2,8 kN/m².
 - Pouvoir adhésif sur le contreplaqué/les panneaux OSB en combinaison avec le Primaire 600, résistance maximale aux sollicitations : 2,8 kN/m².

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Pose rapide et simple grâce à la face inférieure adhésive et à son faible poids spécifique.
- Peut être utilisé dans des systèmes d'étanchéité de toiture en adhérence totale. Des fixations mécaniques supplémentaires ne sont pas requises pour fixer de manière sûre les panneaux isolants au support.
- Peut être utilisé jusqu'à 4 semaines comme couche d'étanchéité temporaire/couche supérieure sans la nécessité de poids supplémentaire/lestage et/ou de fixations mécaniques.
- Grâce à sa bonne adhérence, le pare-vapeur est résistant au vent; résistance maximale aux sollicitations entre 2,4 kN/m² et 2,8 kN/m².
- L'adhérence élevée assure l'étanchéité de la structure de toiture.
- Idéal en combinaison avec les tôles profilées en acier grâce à la bonne résistance à la déchirure en cas de circulation sur le toit.
- Compatible avec tous types de membranes grâce à la résistance élevée à la diffusion de la vapeur d'eau.
- Vaste champ d'application : utilisation dans différents systèmes de pose et/ou en combinaison avec différents types de supports.
- Résistance au feu améliorée suite à l'ajout de retardateurs de flamme.
- Peut être collé sur les toitures en pente et les relevés verticaux.

ESSAIS

AGRÉMENTS / NORMES

- Marquage CE conforme à la norme EN 13970
DoP n° 02 09 45 05 100 0 000014 1107
- Réaction au feu conforme à la norme EN 13501-1
- Comportement au feu conforme à BS 476-6,7
- Système de gestion de la qualité conforme à EN ISO 9001/14001

INFORMATION PRODUIT

FORME

ASPECT / COULEUR

Face supérieure : film en aluminium avec impression du nom Sarnavap® 5000E SA en encre bleue.
Ligne pour marquer la zone de recouvrement (7,5 cm) d'un côté du rouleau
Face inférieure: noir avec film protecteur à retirer (PE à basse densité)

EMBALLAGE

Unité d'emballage: voir liste des prix
Longueur de rouleau: 30,00 m
Largeur de rouleau: 1,08 m
Poids de rouleau: 22,68 kg

STOCKAGE

CONDITIONS DE STOCKAGE / CONSERVATION

Sarnavap® 5000E SA doit être appliqué dans les 12 mois à partir de la date de production.
Les rouleaux doivent être stockés en position verticale, à l'abri du soleil direct, de la pluie, de la neige et de la chaleur.
Lors de périodes froides, protéger les rouleaux contre le gel.
Ne pas empiler les palettes de rouleaux pendant leur transport ou stockage.

EN 13970

BASE CHIMIQUE

Bitume modifié par des polymères (autoadhésif) avec une armature en fibre de verre, un film en aluminium sur la face supérieure et un film protection à retirer en PE à basse densité.

LONGUEUR (EN 1848-2)
30,00 m (± 2 %)

LARGEUR (EN 1848-2)
1,08 m (± 1 %)

ÉPAISSEUR (EN 1849-2)
0,60 mm (± 10 %)

DENSITÉ (EN 1849-2)
700 g/m² (± 10 %)

PLANÉITÉ (EN 1848-1)
Conforme

DÉFAUTS VISIBLES (EN 1850-1)
Conforme

RÉACTION AU FEU, EN SUSPENSION LIBRE (EN ISO 11952-2:2002, classification selon EN 13501-1)
Classe E

PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU (EN 1931)
> 1800 m

ÉTANCHEITÉ À L'EAU (EN 1928)
Conforme

FORCE DE TRACTION (EN 29073-3)
 ≥ 500 N / 50 mm

ALLONGEMENT À LA RUPTURE (EN 29073-3)
 ≥ 2 %

RÉSISTANCE AU CHOC PROCÉDURE A 150 mm (EN 12691)
Conforme

PLIAGE À BASSE TEMPÉRATURE (EN 495-5)
-20°C

RÉSISTANCE À LA DÉCHIRURE (AU CLOU) (EN 12310-1)
 ≥ 100 N

RÉSISTANCE AU PELAGE DES JOINTS (EN 12316-2)
 ≥ 50 N / 50 mm

RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT DES JOINTS (EN 12317-2)
 ≥ 400 N / 50 mm

RÉSISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES LIQUIDES (EN 1847)
Conforme

RÉSISTANCE AU VIEILLISSEMENT (EN 1296/EN 1928)
Conforme

DÉTAILS D'APPLICATION

STRUCTURE DU SYSTÈME

Produits complémentaires conformément à la liste locale des prix.

- Primaire 600 (sur le béton, les tôles profilées en acier et le contreplaqué/les panneaux OSB, si nécessaire)
- Sarnacol® 2162, pour coller les panneaux isolants spécifiés au Sarnavap® 5000E SA
- Sika® 100 ou Sika-Trocac L100
- Sarna® Cleaner
- Sarnafil® T Prep
- Solvant T 660

CONSOMMATION

~ 1,08 m² par m² de surface

QUALITÉ DU SUPPORT

Sarnavap® 5000E SA est compatible avec les supports les plus courants : béton, tôles profilées en acier et contreplaqué/panneaux OSB. Tous les autres supports doivent être soumis à l'approbation de Sika.

En règle générale, tous les supports doivent être lisses, propres et dépourvus de poussière, d'huile et de graisse.

En fonction du type de support et de la structure du toit (système de toiture appliqué), Sarnavap® 5000E SA peut uniquement être utilisé en combinaison avec le Primaire 600.

Support en béton :

En cas d'un support en béton plan et/ou une chape nivelée, le support doit répondre aux exigences générales et ne peut pas contenir de zones pointues et/ou granuleuses. Si le pare-vapeur est utilisé dans un système en adhérence totale, l'utilisation du Primaire 600 est requise dans un rapport d'environ 200 g/m² à 400 g/m², en fonction de la planéité et de la porosité de la surface.

Support en contreplaqué/panneaux OSB:

Le support doit être sec, propre et exempt de poussière.

En cas de systèmes en adhérence totale, l'utilisation du Primaire 600 est requise dans un rapport d'environ 200 g/m².

Support à tôles profilées en acier :

Le support doit être propre, sec et dépourvu d'huile, de poussière et de graisse.

En cas de systèmes en adhérence totale, l'utilisation du Primaire 600 est requise dans un rapport d'environ 100 g/m².

Zones verticales / relevés et raccords périphériques :

La finition des relevés et les raccords périphériques de cette couche étanche doivent être réalisés avec le plus grand soin pour assurer la fonction barrière pare-vapeur. S'assurer que le pare-vapeur dépasse la hauteur de l'isolation. Suivre les instructions du NIT 244 et du NIT 215 du CSTC.

- Sans primaire : contreplaqué, panneaux OSB, supports métalliques (dépourvus d'huile et de graisse), matières synthétiques sans plastifiants (sauf pour le polystyrène dur), matériaux bitumineux (après l'enlèvement du sable et des écailles d'ardoise).
- Avec le Primaire 600 : béton, maçonnerie, bois non traité, matériaux poreux requièrent 2 couches de primaire, dans un rapport de 200 g/m² à 500 g/m² par couche.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Enlever toutes les parties friables, nettoyer le support et appliquer le Primaire 600 en fonction du type de support.

INSTRUCTIONS SUR L'APPLICATION

MÉTHODE D'APPLICATION / OUTILLAGE

Conformément aux directives des types de systèmes respectifs (fixation mécanique/lesté/collé).

Méthode de fixation – Systèmes collés :

Sarnavap® 5000E SA est collé au support. En cas d'un support en béton, de supports métalliques ou de contreplaqué/panneaux OSB, le support doit d'abord être traité avec le Primaire 600 afin d'obtenir une adhérence optimale.

Sélectionnez un isolant thermique approuvé. En cas d'un système collé, l'isolant spécifié est collé au pare-vapeur Sarnavap® 5000E SA à l'aide de Sarnacol® 2162.

Finalement, la membrane Sarnafil® sélectionnée est collée à la surface du panneau isolant, à l'aide des colles de contact Sarnacol® 2170 ou Sarnacol® 2142S (uniquement en combinaison avec des membranes avec un revêtement sur la face inférieure).

METHODE D'INSTALLATION

Avant le collage du pare-vapeur Sarnavap® 5000E SA, le support doit être rigoureusement contrôlé (celui-ci devant être propre, sec et plan et dépourvu de corps étrangers et/ou d'anciens revêtements, de poussière, d'huile et de graisse).

En cas de tôles profilées en acier, les lés du pare-vapeur doivent être positionnés dans le sens des tôles et les joints longitudinaux du pare-vapeur doivent être entièrement supportés, notamment par la partie supérieure des tôles profilées en acier. À l'extrémité du rouleau, une bande Sarnavap® 5000E SA supplémentaire d'au moins 20 cm de large doit être collée au centre des lés de pare-vapeur déjà posés. De cette manière vous obtiendrez un support solide auquel les extrémités des lés suivants peuvent être collées.

Les joints (transversaux et longitudinaux) des lés du pare-vapeur Sarnavap® 5000E SA doivent avoir une largeur minimum de 7,5 cm. Les joints sont autoadhésifs et ne requièrent pas de traitement au primaire. En vue d'une étanchéité optimale des joints, ces derniers doivent être marouflés à l'aide d'un rouleau en silicone ou être comprimés à la main. Si les joints ne sont pas fermés immédiatement après avoir le déroulement des lés Sarnavap® 5000E SA, tous les joints doivent être nettoyés avec un des nettoyeurs suivants : Sika-Trocal® L 100, Sarna Cleaner, Sarnafil® T Prep ou Solvant T 660. Attendre l'évaporation complète des nettoyeurs.

Si le pare-vapeur Sarnavap® 5000E SA sert de couche d'étanchéité temporaire pendant la période d'installation (4 semaines) et que la température ambiante se situe entre 5°C et 10°C, tous les joints soudés devront d'abord être réchauffés (à l'air chaud, +/- 300°C et 5 m/min, par ex. avec un appareil Leister Triac) avant d'être marouflés à l'aide d'un rouleau.

Dérouler le premier lé de Sarnavap® 5000E SA dans le sens de la tôle profilée en acier. Les rouleaux suivants doivent être déroulés et alignés avec la ligne marquant la zone de recouvrement (7,5 cm). Coller d'abord la partie de recouvrement du pare-vapeur autoadhésif et enlever ensuite de côté le film protecteur.

À la hauteur des recouvrements en T, le bord du lé de milieu, recouvert, doit être biseauté à 45°. Après leur collage dans la position correcte, tous les recouvrements, y compris ceux aux bords biseautés, doivent être bien marouflés à l'aide d'un rouleau en silicone. Tous les détails, relevés et pénétrations (telles que les buses d'aération) doivent être étanchés, en veillant à ce que le Sarnavap® 5000E SA soit toujours fixé au côté chaud de l'isolation.

Immédiatement après le collage, tous les lés de Sarnavap® 5000E SA doivent être marouflés à l'aide d'un rouleau en silicone ou d'un outil pareil.

Les joints des panneaux OSB ou en contreplaqué d'une largeur de plus de 50 cm ne peuvent pas être traités au primaire. Ne pas appliquer de primaire sur une bande de 10 cm max. des deux côtés du joint, afin de permettre des mouvements limités des panneaux.

Les panneaux OSB ou en contreplaqué d'une largeur inférieure à 50 cm doivent être traités au Primaire 600 sur toute la largeur, sans devoir s'arrêter à la hauteur des joints.

Si le pare-vapeur Sarnavap® 5000E SA sert de couche d'étanchéité temporaire pendant la période d'installation (4 semaines), une pente minimale de 2 % doit être prévue pour permettre l'évacuation suffisamment rapide de l'eau et pour éviter l'eau stagnante. Les tuyaux d'évacuation de l'eau du toit doivent avoir un diamètre adéquat.

NETTOYAGE DES OUTILS

Nettoyer les outils avec Sarna® Cleaner immédiatement après leur usage.

REMARQUES RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE / LIMITES

Les travaux d'installation ne peuvent être réalisés que par des étancheurs formés par Sika.

Limites de température pour l'application de Sarnavap® 5000E SA :

Température du support : min. +5°C

Température ambiante : min. +5°C

Remarque :

La membrane Sarnafil®, installée correctement, offre une résistance d'adhérence verticale jusqu'à 10 kN/m². Le facteur limitatif de la résistance au vent des systèmes d'étanchéité collés sera le pouvoir adhésif du pare-vapeur Sarnavap® 5000E SA au support. Consulter la section 'Domaines d'application' pour de plus amples informations.

Sarnavap® 5000E SA ne convient pas pour assurer l'étanchéité permanente. Il n'a pas été développé afin d'être utilisé comme membrane d'étanchéité de toiture et ne peut dès lors pas remplacer celle-ci.

BASE DES VALEURS

Toutes les caractéristiques spécifiées dans cette fiche technique sont basées sur des tests de laboratoire.

Les mesures effectives peuvent varier en raison de circonstances échappant à notre contrôle.

RESTRICTIONS LOCALES

Les performances de ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre en raison de réglementations locales spécifiques. Veuillez consulter la fiche technique locale pour la description exacte des champs d'application.

INFORMATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Pour des informations et des conseils concernant la manipulation, le stockage et la mise au rebut de produits chimiques en toute sécurité, veuillez consulter la fiche de sécurité la plus récente du matériau concerné, qui comporte ses données physiques, écologiques, toxicologiques, etc.

RAPPEL

Nos produits doivent être stockés, manipulés et appliqués correctement.

NOTICE LEGALE

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

PLUS D'INFORMATION SUR LE Sarnavap® 5000E SA:



Sika Belgium nv
Roofing
Venecoweg 37
9810 Nazareth
Belgique
www.sika.be

Tél. : +32 (0)9 381 65 00
Fax : +32 (0)9 381 65 10
E-mail : info@be.sika.com

Fiche technique
Sarnavap® 5000E SA
06/05/2015, VERSION 1

FR/Belgique